

Action de Carême
Avenue du Grammont 7
1007 Lausanne

+41 21 617 88 81
actiondecareme.ch

EPER
Avenue du Grammont 9
1007 Lausanne

+41 21 614 77 17
eper.ch

CAMPAGNE
ŒCUMÉNIQUE

En collaboration avec
« Être Partenaires »


Action
de Carême


EPER
Pain pour
le prochain.

Réduction, adaptation, indemnisation

Dominic Roser *

La crise climatique fait partie de l'actualité politique depuis longtemps. Pourtant, il est parfois utile de prendre un peu de recul et de considérer la situation dans son contexte historique global. Depuis la nuit des temps, la grande majorité des femmes, des hommes et des enfants ont vécu dans une extrême pauvreté. Ce n'est qu'au XIX^e siècle que s'est ouverte une période inouïe, qui allait sonner le début de la fin de la misère : l'industrialisation. Pourtant, cette révolution industrielle était à double tranchant. Le moteur du changement, les énergies fossiles, a certes rendu possible le rêve d'une vie sans pauvreté. Pourtant, ce sont aujourd'hui les énergies fossiles qui menacent de réduire ce rêve à néant et ce, avant même qu'il ne se réalise complètement.

Les effets, positifs comme négatifs, de la combustion des énergies fossiles sont très inégalement répartis à l'échelle de la planète. C'est là la double injustice des changements climatiques. Le principal avantage, la prospérité, se retrouve principalement dans les pays du Nord. À l'inverse, les effets négatifs, c'est-à-dire les changements climatiques, se manifestent avant tout dans les pays du Sud.

Le cerveau humain n'est cependant pas conçu pour faire face à des défis comme le réchauffement climatique. L'exemple suivant le montre clairement : si je tuais quelqu'un d'un coup de couteau, nous serions, vous et moi, choqués par mon acte. En revanche, lorsque des personnes meurent à cause d'événements météorologiques extrêmes d'origine anthropique, comme les sécheresses ou les inondations, cela semble moins grave. Car, les changements climatiques, ce sont :

- (1) des milliards de personnes qui,
- (2) par des réactions chimiques dans l'atmosphère,
- (3) causent, des dizaines d'années plus tard,
- (4) à des milliards de personnes
- (5) partout dans le monde
- (6) des dommages d'une ampleur inconnue.

Il s'agit d'un processus si complexe et indirect que nous le percevons tout à fait autrement.

Pourtant, l'humanité a les moyens de mettre fin à la pauvreté sans aggraver les changements climatiques. Pour ce faire, toutes les personnes qui ont obtenu la prospérité grâce une énergie certes bon marché, mais sale, doivent procéder en trois étapes :

Tout d'abord, elles doivent réduire, en quelques années, les émissions de gaz à effet de serre à zéro net. Il ne s'agit pas uniquement de réduire les émissions dans son propre pays, mais – et cela est presque plus important – d'inventer, d'améliorer et de mettre à disposition les technologies qui permettent de lutter, de manière propre, contre la pauvreté.

Action de Carême
Avenue du Grammont 7
1007 Lausanne

+41 21 617 88 81
actiondecareme.ch

EPER
Avenue du Grammont 9
1007 Lausanne

+41 21 614 77 17
eper.ch

CAMPAGNE
ŒCUMÉNIQUE

En collaboration avec
« Être Partenaires »



Action
de Carême



EPER
Pain pour
le prochain.

Ensuite, il faut soutenir l'adaptation aux changements climatiques. Si pour les personnes sensibles à la question climatique dans les pays du Nord la prévention des changements climatiques est souvent au cœur des revendications, dans les pays du Sud concernés, l'adaptation à ces changements est tout aussi importante.

Enfin, et cette dernière étape, bien qu'indispensable, est souvent un sujet tabou, des excuses et une indemnisation financière doivent être fournies pour les dommages que ni la réduction des émissions, ni les efforts d'adaptation n'ont permis d'éviter.

La double injustice des changements climatiques n'est pas une fatalité. Nous avons les moyens de l'éviter. Si ici, en Suisse, nous suivons les trois étapes mentionnées précédemment, nous pourrons aborder l'avenir avec confiance.



**Dominic Roser est maître d'enseignement et de recherche à l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme de l'université de Fribourg. Ses travaux portent essentiellement sur l'éthique des changements climatiques, la durabilité, l'éthique économique, la justice globale et intergénérationnelle, les droits humains, l'éthique du risque, la théorie non idéale et les aspects normatifs de la théorie économique. Il est le co-auteur du livre Ethik des Klimawandels: Eine Einführung (« Éthique du changement climatique : une introduction », non traduit en français).*